

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LANCIEUX (ASGL)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

LANCIEUX - 5/01/2019

18h00 - 18h30 : Accueil et émargements des adhérents.

18h45-19h15 : Assemblée générale extraordinaire.

19h15 : Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

160 membres adhérents à l'Association Sportive, 70 présents, 20 pouvoirs.
Le quorum (50% des membres) étant atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut donc délibérer.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapports sportifs
- Questions diverses

Rapport moral :

Le président Philippe BENADRETTI passe la parole à Yannick LE SAUX, vice-président de l'Association Sportive du Golf de LANCIEUX pour le rapport moral (pièce-jointe n° 3).

Ce rapport est mis au vote : 0 abstention, 0 voix contre, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

Claude PECOUL, trésorier de l'Association Sportive du Golf de LANCIEUX présente le compte de résultats de l'année 2018 (pièce jointe n° 4).

Au chapitre des recettes, l'Association comptabilise 22 966,00 € provenant principalement des droits de jeux reversés par le GAEA et les cotisations des membres. Au chapitre des dépenses, celles-ci s'élèvent à 21 049,31 € répartis entre les frais de compétitions, les frais d'animation, le reversement de droits de jeux aux associations caritatives et des dépenses diverses.

Le résultat est de 1 916,69 € à reporter sur le budget de l'année 2019.

Ce rapport est mis au vote : 0 abstention, 0 voix contre, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le trésorier propose ensuite de maintenir la cotisation annuelle pour les membres de l'Association à 30 €. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapports sportifs :

La parole est passée à Philippe BERGERON, Christian RUFET, Marie-Paule BERTEL, Gilles PRIOUL, Claude PECOUL et Yannick LE SAUX pour les résultats des différentes équipes et animations sportives.

Philippe BERGERON, capitaine des jeux :

L'équipe 1 féminine 1 termine seconde au championnat départemental des Côtes d'Armor, disputé au golf de PLENEUF VAL ANDRE.

L'équipe 1 masculine termine 6^{ème} au championnat départemental des Côtes d'Armor et 1^{er} club de 9 trous au golf de PLENEUF VAL ANDRE.

Elle termine 5^{ème} au championnat de Bretagne disputé sur le golf de ODET et se maintient en 2^{ème} division régionale.

L'équipe 1 accède à la 4^{ème} division nationale.

Christian RUFET, capitaine des équipes senior :

Championnat 22 Birdie Golf 2018

Christian donne les résultats de l'équipe senior ayant disputé le championnat 22 Birdie Golf 2018. Après la dernière journée qui s'est déroulée le 29 juin sur le parcours de SAINT CAST PEN GUEN, les 4 premiers AJONCS D'OR, LANCIEUX, BEGARD et BOISGELIN se sont qualifiés pour la rencontre Bretagne-Pays de la Loire. Nos seniors terminent donc deuxième de cette compétition qui s'est déroulée sur les 11 clubs du département des Côtes d'Armor.

Challenge senior des 9 trous de Bretagne

Notre club qui avait gagné cette épreuve en 2017 n'a pas réussi à défendre ses chances, faute d'avoir pu mobiliser de meilleurs joueurs pour la deuxième journée de compétition.

1^{ère} journée : LA CORBINAIS en mai, (LE BOURDAIS JP, SAVARY A, CLERGEAU JC, PRIOUL G, RUFET C, NATHIE D)

2^{ème} journée : RIMAISON le 11 octobre (PRIOUL G, RUFET C, LEJART JY, PAYRAT M, RENAULT AS, REBOURS L).

Championnat Bretagne /Pays de la Loire :

Ce championnat s'est déroulé les 18 et 19 septembre 2018, sur deux journées, sur les golfs de BEAUGE et de SABLE SOLESMES. Notre équipe, grâce à sa deuxième place au classement breton participe ainsi à la victoire de la Bretagne sur les Pays de la Loire.

Finale individuelle Hermine :

Gilles PRIOUL s'étant qualifié pour cette finale termine à une très belle 12^{ème} place en classement brut, sur 86 participants classés.

Championnat de Bretagne 9 trous par équipe :

Notre équipe termine 7^{ème} sur 13 sur le golf de TREMEREUC les 8 et 9 septembre.

Christian RUFET met en avant les difficultés rencontrées pour composer les équipes senior et annonce pour ces raisons sa démission de capitaine des équipes seniors.

Marie-Paule BERTEL, responsable des équipes féminines :

Marie-Paule retrace les participations aux compétitions officielles.

En premier lieu, la CAEF, organisées par la ligue de Bretagne, sur les 4 départements bretons. C'est une rencontre par mois, de mars à septembre, avec une finale organisée avec les Pays de la Loire. Seules six joueuses de notre club se sont inscrites, car il existe une contrainte d'index qui doit être inférieur à 24/25.

Ensuite les RIF, qui sont organisées sur le département des Côtes d'Armor par le comité départemental 22 sur 3 journées. Seize joueuses de notre club ont participé en 2018, sans contrainte d'index.

En interne, sur le Golf de LANCIEUX, la création en 2018 des Ladies'day a été incontestablement un succès : 36 participantes dans des compétitions en scramble à 2 ou 3, sur le grand parcours ou sur le pitch & putt, avec repas à suivre et remise de prix.

Par ailleurs, en avril a été organisée une sortie à CAP MALO, en septembre nous avons reçu les féminines de TREMEREUC, en octobre sortie au golf de SAINT CAST PEN GUEN. En novembre réception sur notre terrain de TREMEREUC et de SAINT CAST PEN GUEN, Avec 42 participantes.

En juin, 16 joueuses de notre club ont joué à CAP MALO pour l'Odyssée des Reines, les droits de jeu étant affectés à la recherche contre le cancer du sein.

Remerciements à Gilles PRIOUL et à Marcel AUSSANT qui ont profité de nos compétitions internes pour une révision de l'Etiquette sur le pitch et mieux comprendre sa carte de score. Ces sessions très appréciées sont à refaire.

Gilles Prioul : responsable Pitch & Putt

Finale régionale et challenge régional

Cette compétition organisée sous l'égide du Comité National de Pitch & Putt s'est déroulée en avril. 72 joueurs y ont participé, dans de très bonnes conditions sur un parcours bien préparé. De nombreux joueurs de notre club s'étaient qualifiés pour ces finales.

Championnat du club 2018 :

Cette nouvelle compétition se déroulera sur 8 journées, le classement final ne retenant que les 3 meilleurs scores.

Les départs sont précédés d'un briefing, expliquant les règles de jeu. Un challenge qui sera remis en jeu chaque année sera attribué au vainqueur.

Compétition de la Birdie Golf 22 :

Gilles revient sur cette épreuve en complément de l'intervention de Christian RUFET. Il rappelle que cette compétition organisée sur le département des Côtes d'Armor se déroule de septembre à mi-mars sur 11 parcours différents.

Cela nécessite de trouver 8 joueurs à chaque compétition demandant parfois de longs déplacements. D'où la difficulté de former des équipes. La question est de savoir s'il faut continuer à rechercher la performance ou accepter de concourir avec des joueurs de moindre niveau.

Etiquette :

Gilles évoque en dernier point l'Etiquette et rappelle que chaque golfeur ou golfeuse doit impérativement relever ses pitches, ne pas rouler sur les départs et encore moins sur les greens. Le ratissage des bunkers est obligatoire et les râtaux doivent être bien positionnés après usage. Il revient aussi sur certaines règles qu'il est indispensable d'observer sur un parcours de golf.

Claude PECOUL : les sorties organisées par l'Association Sportive

Claude rappelle que deux sorties avaient été organisées en 2017. Cette année 2018, cinq ont pu avoir lieu compte tenu de l'état de nos finances :

- 5 avril	SAINT CAST PEN GUEN	avec 52 joueurs
- 26 juillet	LA FRESLONNIERE	avec 36 joueurs
- 4 octobre	TREMEREU	avec 26 joueurs
- 18 octobre	LES ORMES	avec 46 joueurs
- 22 novembre	GRANVILLE	avec 42 joueurs

Une participation financière à chaque déplacement de 10 € par l'Association Sportive ramène le coût pour chaque participant à une moyenne de 40/45 € pour le green-fee et le déjeuner.

Au sujet de ces sorties de l'AS, Christian RUFET intervient. Il regrette la façon dont sont composées les équipes par affinité et non pas par tirage au sort sur 2 chapeaux en fonction de l'index.

Claude PECOUL rappelle que le bureau de l'AS, dans la formule choisie, ne fait que répondre aux souhaits des participants.

Yannick LE SAUX : le Challenge senior

Ce challenge s'est déroulé sur 8 journées de compétition, de mars à novembre 2018, en simple ou en scramble à deux. Organisé le vendredi sur le grand parcours ou sur le Pitch & Putt, il a recueilli 200 engagements. Les équipes ont été tirées au sort, et le classement s'est fait en net. 65 joueurs ont participé à au moins 1 journée.

Pour l'année 2018, un Challenge a été créé par l'Association Sportive. Il sera remis en jeu chaque année. Le vainqueur 2018 est Serge RABET.

Yannick remercie les différentes personnes qui ont concouru à la réussite de ces journées : le restaurant, le GAEA pour mise à disposition du parcours et du personnel, pour l'impression des cartes et l'édition des résultats.

Remise de prix (polos du club et boîtes de balles) aux vainqueurs et finalistes du championnat du club 2018

En individuel : Championne Patricia PROST, finaliste Isabelle BOSCHEL
Champion Philippe BENADRETTI, finaliste Mehdi LEFEBVRE

Par équipe : Champions Julien COLLEU, Philippe BERGERON
Finalistes Antoine LAURENT, Richard POUSSIN

A la suite de cette remise de prix, le bureau a décidé de remettre à Christian RUFET un cadeau pour son investissement dans les compétitions seniors et l'organisation de la Buglai's Cup.

Intervention de la représentante de la municipalité de LANCIEUX

La parole est ensuite donnée à l'Adjointe de la commune de LANCIEUX. Madame Delphine BRIAND intervient en soulignant l'attachement de la municipalité aux activités sportives organisées sur la commune de LANCIEUX, et celle du GAEA en particulier. Elle renouvelle son soutien à notre association qui participe à la renommée du site de LANCIEUX et souhaite à tous les membres du club une très belle année 2019 ;

Questions diverses

Le président Philippe BENADRETTI répond aux questions portant sur l'aménagement d'une aire de lavage : celle-ci est prévue près du local des voiturettes. Il précise également que des abris seront installés sur le practice, dans sa partie basse.

Un pédiluve sera positionné au départ des deux parcours afin de combattre la diffusion de maladies sur les green du parcours.

N'ayant plus de questions, le président invite les participants à l'AG à l'apéritif dinatoire offert par l'Association Sportive du Golf de LANCIEUX

Fin de l'AG à 20heures.

Le secrétaire de l'ASGL,
René GUILLOUX

Le Président de l'ASGL,
Philippe BENADRETTI

Pour ordre,
Le vice-président de l'ASGL
Yannick LE SAUX

Pièces jointes au procès-verbal :
(1) Convocation à l'Assemblée générale ordinaire
(2) Feuilles d'émargement des membres présents à l'AG
(3) Rapport moral
(4) Rapport financier - compte de résultats

Rapport moral AG

Bonjour à toutes et à tous,

Je voudrais tout d'abord, au nom du bureau de l'Association Sportive, vous remercier, car vous êtes venus nombreux à cette assemblée générale.

Votre présence témoigne de votre attachement au fonctionnement de notre association sportive.

L'assemblée générale doit être l'occasion de vous tenir informés, et aussi de répondre aux questions qui peuvent être posées suite aux différents rapports. Ce doit être aussi un moment de convivialité et nous invitons tous à l'apéritif dinatoire en fin d'AG.

En premier lieu, comme c'est l'usage, il nous faut voter l'adoption du PV de notre dernière assemblée générale qui s'est tenue le 15 décembre 2017 dans cette même salle.

Ce PV a été à l'affichage toute l'année 2018 au panneau réservé à l'association au club house du GAEA. Qui est contre, qui s'abstient ?

Cette assemblée générale 2017 a vu l'élection d'un bureau dont la constitution apparaît à l'écran. Ce bureau fonctionne, puisqu'il s'est réuni à six reprises, à un rythme d'environ une fois tous les deux mois. Toutes les décisions qu'elles soient financières ou sportives sont prises d'une manière concertée.

Le comité de pilotage est composé des membres du bureau auquel se joignent Gilles et Christian pour les aspects sportifs et Denis qui s'est proposé plus particulièrement pour mettre en place l'information par internet de l'Association.

Ce comité de pilotage s'est réuni 2 fois (en mars et en novembre 2017)

Son objet est d'apporter des suggestions sur les orientations concernant le fonctionnement de notre association.

Je voudrais à cet instant remercier les membres du bureau et également ceux du comité de pilotage pour leur disponibilité, leur engagement et les propositions qu'ils apportent pour un meilleur fonctionnement de notre association. Vous le savez sans doute, toutes ces personnes exercent leur fonction d'une manière entièrement bénévole et ne reçoivent aucune indemnisation, ce qu'elles ne demandent d'ailleurs pas.

En 2018, avec le Président, nous avons représenté l'association aux assemblées générales de la Fédération Française de Golf, du comité départemental des Côtes d'Armor et de la ligue de Bretagne.

Je voudrais aussi profiter de la présence de Mme l'Adjointe au Maire de Lancieux chère Dephine pour la remercier de la subvention annuelle qui nous est octroyée. Comme vous le savez chère Delphine, nous participons à la vie de la commune en accueillant de nombreux lancieutins (joueuses et joueurs), en animant un stand de golf à la Fête des Lumières, et en encadrant des activités golf dans le cadre de Cap Lancieux.

Comme vous l'avez vu dans nos statuts, l'objet principal de notre association sportive est de développer et favoriser la pratique du golf. Cela veut dire organiser des compétitions et promouvoir la pratique du golf par le plus grand nombre, en garantissant l'égal accès des hommes et des femmes et détecter les jeunes talents.

Tout d'abord, je vous propose de faire un état des lieux et nous livrer à une petite analyse des licences :

En 2018, le nombre des licenciés au GAEA s'élève à 526, en progression de 30 unités par rapport à 2017 soit environ 6%. Nous sommes premiers en matière de licence dans le département des Côtes d'Armor devant le golf Saint-Cast Pen Guen. A souligner la pratique féminine au sein de notre GAEA, 166 femmes sont inscrites soit un peu plus de 30 %. Pour la Fédération Française de Golf, c'est de l'ordre de 25%.

Pour ce qui concerne l'Association sportive, nous comptons en 2018 189 membres, dont 25 jeunes de moins de 18 ans à qui nous ne faisons pas payer de cotisation (ils pratique pour la grande majorité d'entre eux à l'école de Golf dont nous parlerons plus tard). Nous avons progressé par rapport à l'année dernière d'une vingtaine d'adhésions. C'est bien, mais nous devons nous interroger pour mieux progresser. Il faut savoir ce que nous proposons pour une cotisation annuelle de 30 euros : un soutien financier pour nos équipes en compétitions, des droits de jeux réduits pour les épreuves organisées toute l'année sur notre parcours, une participation de 10 euros par membre lors des sorties de l'AS, des moments de convivialité comme la galette des rois, etc...

Nous verrons tout de suite après ce rapport moral comment s'articule cette contribution dans le budget annuel de notre association, ce sera le rapport financier présenté par notre trésorier Claude PECOUL.

Pour revenir au nombre de membres, nous devons améliorer notre offre et toucher un plus grand nombre de licenciés au GAEA : ce sera un des objectifs de l'année 2019.

Ce rapport moral, c'est aussi l'occasion de faire le bilan devant vous de cette année 2018.

En premier lieu, je voudrais remercier la direction du GAEA et son staff, bien sûr David, François et Antoine qui sont toujours à notre écoute et nous permettent de fonctionner d'une manière professionnelle mais aussi amicale : la vie sportive et administrative de l'AS est très dépendante de celle du GAEA. Que ce soit sur les aspects sportifs, administratifs et financiers, les échanges sont permanents et de notre point de vue efficaces. Ces remerciements vont aussi aux jardiniers (Nicolas, Cyrille et Sébastien) qui entretiennent par tous les temps notre terrain de jeux, sous l'œil vigilant de notre président qui n'hésite pas à mettre la main à la pâte : mais on sait que pour lui c'est aussi un plaisir !

Cette année 2018 a été l'occasion de vivre deux événements sportifs particuliers : nous avons organisé la finale régionale de Pitch & Putt qui regroupait 36 joueuses et joueurs des clubs de Bretagne et des Pays de la Loire. Gilles Prioul vous en parlera d'une manière détaillée dans son bilan sportif.

L'autre événement sportif a été la Buglai's Cup. Une centaine de joueurs, une vingtaine de clubs participants, des animations originales, des récompenses et des prix pour les joueurs: un grand bravo à Christian Rufet l'initiateur de cette manifestation originale qui a su convaincre des partenaires pour doter la compétition, et aussi et surtout rassembler autour de lui une équipe d'organisation pour mener à bien cette épreuve originale, avec la convivialité qui va avec : je vous propose d'applaudir Christian.

Au plan sportif, je ne vous détaillerai pas les résultats de nos équipes : cela vous sera rappelé en détail par Pilou, Christian et Gilles. Mais je voudrais souligner les performances de notre équipe 1 femmes vice-championnes départementales, de l'équipe 1 hommes qui reste en deuxième division, et les résultats des seniors qui aident à gagner, grâce à leur qualification, le match Bretagne Pays de la Loire, etc.

Bien que ces résultats soient encourageants, il nous faut bien admettre que nous manquons de forces nécessaires pour concourir au niveau supérieur. La déception légitime de notre capitaine des seniors, Christian, a été l'occasion de discussions au sein du bureau et du comité de pilotage : la difficulté à mobiliser des joueurs et des joueuses pour participer à la Birdie Golf, par

exemple témoigne assurément d'un manque d'engouement de nos joueurs seniors pour ce type de compétition. Ce n'est pas pour autant que le Club de Lancieux ne serait qu'un club de loisirs sportifs. Des solutions sont à l'étude pour recenser et motiver les joueurs. Nous souffrons assurément d'un manque de mobilisation et de formation des joueurs, ce sera assurément l'un des enjeux de cette année 2019. Sachez que le bureau est à l'écoute des suggestions qui pourraient être faites.

Parlons maintenant de nos tout jeunes joueurs. L'école de Golf, qui est animée par notre pro Florence de Bagneux regroupe une trentaine d'enfants, de 6 à 18 ans, garçons et filles. L'objectif de cette école est bien sûr l'apprentissage du golf dès le plus jeune âge, par des animations et compétitions organisées tout au long de l'année que ce soit sur le parcours du Pitch & Putt ou le grand parcours. Le but principal de cette année 2018 a été principalement de fidéliser les jeunes joueurs et de permettre aux plus jeunes de baisser leur index. Des compétitions ont été organisées avec nos amis de Trémereuc et Saint Cast, également dans le cadre du département.

Mais il faut souligner un point important pour notre école : c'est sa labellisation cette année par la Fédération Française de Golf, cette labellisation validant la qualité des installations, de l'enseignement et son organisation. Nous avons obtenu le label développement.

Notre ambition pour les années futures est de voir émerger de jeunes talents capables de renforcer à l'avenir nos équipes sportives.

Notre association bénéficie de la présence de trois professionnels dont la compétence est reconnue par l'ensemble de nos pratiquants. Outre Florence dont nous venons de parler, Manu Carlier et François Delamontagne apportent leur expérience personnelle du haut niveau et leurs qualités pédagogiques tant aux nouveaux adhérents qu'à ceux qui veulent encore se perfectionner. L'action permanente de nos pros est essentielle, car nous comptons sur eux pour inculquer et rappeler lors des stages de perfectionnement la bonne pratique du golf.

A l'heure où les instances internationales et notre fédération viennent de mettre en place quelques nouvelles règles, il n'est pas inutile de rappeler ce qui fait l'originalité et l'essence même du golf : sport de pleine nature, pratiqué le plus souvent d'une manière collective, en loisir ou en compétition, il exige tout particulièrement le respect des codes de comportement. En golf, l'étiquette n'est pas un vain mot et le mot respect a une grande signification. Respect en premier lieu des co-équipiers et des autres joueurs sur le parcours, et respect du terrain de jeu qui est notre jardin. Jouer au golf, c'est partager pendant une heure ou deux ou quatre des moments d'émotion et de plaisir. C'est une de ses originalités. Cela implique tolérance, empathie et quelques efforts. Je soulignerai simplement un aspect qui pose problème : celui du jeu lent. Qu'il soit combattu au plus haut niveau est essentiel quant on voit les champions se livrer à des calculs interminables avant de jouer leur putt. Que le jeu lent soit également combattu sur nos terrains est certainement très louable. Mais si la manière de jouer rapidement doit être observée et rappelée, ceci ne doit pas se faire sans les élémentaires règles de courtoisie : cela éviterait de nombreux mécontentements, accrochages verbaux, voire incivilités.

Nous comptons sur les membres expérimentés de notre Golf et sur les pros bien sûr pour accompagner les nouveaux adhérents dans cet apprentissage, ce qui permettra de ne pas les dissuader de pratiquer le golf dès les premiers parcours.

A cet instant, je voudrai remercier Mizou pour l'organisation des Give & Take (7 pour l'année 2018) qui permettent aux nouveaux joueurs de s'intégrer à l'occasion de petites compétitions du samedi matin.

Concernant les nouvelles règles qui sont mises en application depuis le 1er janvier, nous avons sollicité un arbitre national pour nous les expliquer et les commenter en février. Nous vous ferons prochainement une information à ce sujet.

Nous arrivons à la fin de ce rapport moral. Je voudrais simplement rappeler que l'association sportive est l'affaire de tous ses membres et pas seulement des bénévoles du bureau et du comité de pilotage. C'est grâce à la contribution de chacun par la convivialité, les échanges pendant et après les parties, la participation aux différentes compétitions, l'aide à l'organisation, que nous la rendons plus forte et plus vivante.

Je vous remercie tous pour l'attention que vous avez bien voulu m'apporter, et vous souhaite, au nom du bureau de l'Association Sportive, une très belle année 2019.

Yannick LE SAUX,

Vice-président de l'Association Sportive

COMPTE DE RESULTATS 2018

RECETTES :

Droits de jeux :	17 446 €	
Cotisations adhérents :	4 800 €	
Subvention Comité départemental 22 :	600 €	
Subvention Ville de LANCIEUX:	100 €	
Subvention ligue de Bretagne :	20 €	
Total recettes :		22 966 €

DEPENSES 2018 :

Solde 2017 reporté au 1 ^{er} janvier 2018 :	- 152,80 €	
Frais de compétitions :	7 506,02 €	
Equipe 1	3 178,46 €	
Equipe senior	2 708,80 €	
Equipe femmes	679,76 €	
Ecole de golf	329,00 €	
Ecole de golf (mat. Péda.)	610,00 €	
Frais organisation Cht Pitch & Putt	1 579,90 €	
Trophée Gilles DODU	1 017,27 €	
Reversement droits jeux actions caritatives	4 145,00 €	
Sorties Association Sportive (Saint Cast, La Freslonnière, Trémereuc, Les Ormes, Granville)	2 933,60 €	
Divers Animations	2 461,61 €	
Fournitures bureau et assurance MAIF	165,11 €	
Frais Assemblée Générale AS 2017	900,00 €	
Cotisation Ligue Bretagne	188,00 €	
Total dépenses :		21 049,31 €

Compte de résultats 2018

Recettes :	22 966,00 €
Dépenses :	21 049,31 €

Résultat de l'exercice au 31 décembre 2018 :	+ 1 916,69 €
---	---------------------